



## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 Avril 2018

ACCA Saint Hubert du Col de l'Arc  
N° d'agrément : W381013264  
Commune de Saint Paul de Varces

Les membres de l'ACCA ont été convoqués par affichage au lieu habituel de la Mairie 10 jours avant la tenue de l'assemblée générale.

Une copie de la feuille de présence est jointe au compte rendu.

Voix des présents	51
Voix des pouvoirs	53
Total des voix	<b>104</b>

Il a été fait mention dans la convocation effectuée par voie d'affichage l'ordre du jour :

- 1) Election du 1/3 Sortant.
- 2) Rapport Moral.
- 3) Bilan Financier 2017/2018.
- 4) Compte Prévisionnel 2018/2019.
- 5) Prix et Permanences des Cartes.
- 6) Approbation des Chefs d'Equipe.
- 7) Petit Gibier.
- 8) Réalisation, Demande et Attribution du Plan de chasse.
- 9) Chasse du Chevreuil.
- 10) Secteurs Chamois / Mouflon.
- 11) Chamois/Mouflons.
- 12) Corvées.
- 13) Divers

**Lors de l'Assemblée Générale, il a été présenté et décidé :**

**1) Election du 1/3 Sortant :**

**Sortant :**

Marcel Geymond  
Thomas Bonzy  
Christophe Barnay

**Candidats :**

Marcel Geymond  
Thomas Bonzy  
Loïc Alberti  
Joel Dumas  
Sébastien Torsani

**Vote :**

Marcel Geymond : 104 voix  
Thomas Bonzy : 41 voix  
Loïc Alberti : 62 voix  
Joël Dumas : 58 voix  
Sébastien Torsani : 44 voix

Après résultat du vote ont été élus pour 6 ans.

Marcel Geymond  
Loïc Alberti  
Joel Dumas

**2) Rapport Moral :**

Une année sans trop de problème au niveau de la chasse et surtout sans accident

Le plan de chasse Chamois a été réalisé à 100%.  
Le plan de chasse Mouflon a été réalisé à 100%.  
Le plan de chasse Chevreuil a été réalisé à 57%.

Deux mots sur nos manifestations  
La Cochonade 2018 a rapporté 2 571€.  
Le Ball-trap 2017 a rapporté 9 300€.

A elles deux ces manifestations représentent le même montant que la recette des cartes.  
C'est pourquoi je remercie les chasseurs et non chasseurs pour le temps qu'ils ont donné à organiser nos deux manifestations.

### 3) **Bilan Financier :**

Présentation des comptes de la saison 2017/2018 ainsi que les comptes prévisionnels pour la saison 2018/2019 par le Président, le trésorier Gilles Alberti étant absent.

### 4) **Compte Prévisionnel 2016/2017 :**

Présentation des comptes prévisionnels pour la saison 2018/2019 par le Président Patrick Coillard

Après présentation, l'approbation des dits comptes et des comptes prévisionnels est mise au vote.

#### **Vote**

Abstention : 15

Contre : 7

Pour : 74

Après résultat du vote avec 74 voix pour, les comptes présentés par le Président sont approuvés par l'Assemblée Générale pour la saison 2017/2018, et quitus lui est donné pour sa gestion.

Les comptes prévisionnels pour la saison 2018/2019 sont également adoptés.

## 5) Prix des Cartes et Permanences.:

Le CA vous propose donc cette année aucune augmentation des cartes.

Rappel du Prix des cartes de l'an dernier

- pour la 1<sup>er</sup> année de chasse Gratuite
- pour les – de 20ans → 55€
- pour les sociétaires + 70ans → 75€
- pour les sociétaires → 105€
- pour les 1/2 étranger → 180€
- pour les étrangers → 265€

### Vote

Abstention : 7

Contre : 2

Pour : 82

Après résultat du vote avec 82 voix pour, il est décidé, que le prix des cartes pour la saison 2018/2019 soit :

- pour la 1<sup>er</sup> année de chasse Gratuit
- pour les – de 20ans • 55€
- pour les sociétaires + 70ans • 75€
- pour les sociétaires • 105€
- pour les 1/2 étrangers • 180€
- pour les étrangers • 265€

### Les Permanences pour la Vente des Cartes :

Les permanences des cartes s'effectueront :

Le vendredi 31 août de 17h à 19h au Local ACCA

Comme l'an dernier, avant de vous remettre votre carte, je vous ferai signer un **engagement individuel sur les prescriptions relatives à la sécurité** en deux exemplaires dont un vous sera remis.

## 6) **Approbation des Chefs d'Equipes :**

Le Conseil d'Administration propose les chefs d'équipes suivants :

- Equipe A : Marcel Geymond
- Equipe B : Joël Dumas
- Equipe C : Bruno Plain
- Equipe D : Stéphane Bony
- Equipe F : Yves Trinidad
- Equipe G : Jean Luc Barneaud
- Equipe H : Sébastien Torsani

### **Vote**

Abstention : 4

Contre : 0

Pour : 89

Après résultat du vote avec 89 voix pour, il est décidé que, les chefs d'équipe pour la saison 2018/2019 seront :

- Equipe A : Marcel Geymond
- Equipe B : Joël Dumas
- Equipe C : Bruno Plain
- Equipe D : Stéphane Bony
- Equipe F : Yves Trinidad
- Equipe G : Jean Luc Barneaud
- Equipe H : Sébastien Torsani

## 7) **Petit Gibiers :**

### **Date d'ouverture et clôture de l'ensemble du Petit Gibier**

Il est convenu que la chasse fermera comme indiqué par l'arrêté Préfectoral relatif à l'ouverture et clôture de la chasse.

### **Le lapin**

Il est convenu d'ouvrir la chasse du lapin 1 semaine complète afin de permettre aux personnes travaillant en poste de pouvoir le chasser. La semaine ouverte sera la dernier du moi d'octobre la S44.

L'affût est interdit, la fermeture fixée à 17h.

La chasse sera limitée à un lapin par jour et par chasseur.

## 8) Réalisation, Demande et Attribution du Plan de Chasse :

### Réalisation du Plan de Chasse ACCA & ONF 2017 / 2018

- 7 Chevreuils attribués = 4 réalisés
- 2 Chamois cl3 attribués = 2 réalisés
- 4 Chamois cl2 attribués = 4 réalisés
- 3 Chamois cl1 attribués = 3 réalisés
- 4 Chamois J attribués = 4 réalisés
- 12 Mouflons M attribués = 12 réalisés
- 12 Mouflons F attribués = 12 réalisés
- 11 Mouflons j attribués = 11 réalisés
- 0 Tétras attribué

### Demande Plan de Chasse 2018 / 2019 ACCA et ONF

- Chevreuil 6 & 1 = 7
- Chamois 4 & 9 = 13
- Mouflon 20 & 15 = 35
- Tétras 1 + 1 = 2

### Attribution du Plan de Chasse 2018 / 2019 ACCA et ONF

- Chevreuil 6 & ONF ?
- Chamois 4 = 2J + 1cl 1 + 1 cl2 M & ONF ?
- Mouflon 20 = 7 Mom + 7 Mof + 8 Moj = 22 & ONF ?
- Tétras ?

## 9) Chasse du Chevreuil :

l'an dernier nous avons prélevé 4 chevreuils sur 7.

Il est convenu que nous allons mettre en places cette année le Tir d'été à l'approche le 1er juin 2018. Les modalités sont en cours d'organisation et une convocation sera envoyée aux chefs d'équipe afin de leurs donner le mode de cette chasse.

Cette année les bagues ne seront pas rendues le 23/11 comme pour le chamois et le mouflons. La chasse fermera comme indiqué par l'arrêté Préfectoral relatif à l'ouverture et clôture de la chasse. Rappel : en cas d'erreur de tir une sanction de 150 points sera infligée à l'équipe.

## 10) **Secteurs Chamois/Mouflon :**

**Pour les communaux :** Pas de changement.

**Pour les domaines :** le secteur de la Lampe sera attribué avec le secteur des Picheres.

### **Vote**

Abstention : 10

Contre : 16

Pour : 69

Après résultat du vote avec 69 voix pour, il est décidé, que le secteur de la Lampe sera intégré au secteur des Picheres.

## 11) **Chamois Mouflon :**

Comme chaque année le retour des bagues se fera le dernier vendredi de novembre soit le 23 Novembre 2018.

### **Tir Sanitaire du Mouflons**

Il est proposé que des bagues de tir sanitaire soient gardées pour les réserver à des bêtes ayant un défaut de robe ou de corne (engendrant des blessures).

Le nombre de bagues est reconduit comme l'an dernier 1 Mom ACCA, 1 Mom ONF et 1Mof ACCA.

## 12) **Corvées.:**

### **Rappel :**

Le système de récompenses représente **35%** des attributions du plan de chasse Chamois et Mouflon.

Les chefs d'équipes me donneront le détail des corvées effectuées avant le 1 septembre 2018. Après cette date les points ne seront plus pris en compte.

### **La 1ere Corvée**

A eu lieu le samedi 07/04

Merci aux chasseurs ayant participés à cette corvée

### **Pour la 2eme Corvée du 09/06**

Cette corvée sera essentiellement consacrée au nettoyage et entretien des sentiers.

Thierry Carail vous rappellera cette date en début de semaine.

Merci de lui confirmer votre présence pour l'organisation de cette corvée.

13) **Divers :**

**Comptage :**

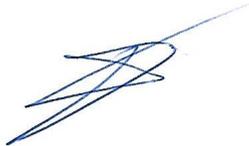
Comme chaque année le comptage aura lieu le dernier samedi de juillet le 28 juillet.  
Cette année la distribution des postes de comptage sera fera le samedi 27 :  
Comptage col Vert et le col de l'Arc à 4h00 au local.  
Comptage depuis St Paul à 5h30 au local.

**vérification du plan de chasse :**

La vérification des bêtes prélevées s'effectuera au local à 17h de17h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Le Président  
Patrick Coillard



Le Vice Président  
Tristan Garcin

